



Compléter en **CARACTÈRES D'IMPRIMERIE**. Dater et signer. Voir instructions complémentaires au dos du formulaire

1. Type de demande *(cocher ce qui convient)*

- Prolongation de visa Visa de retour *(non valable si le visa initial a été délivré par une représentation suisse ou étrangère)*

2. Bénéficiaire

- 2.1 Nom(s): 2.2 Nom(s) de célibataire:
- 2.3 Prénom(s): 2.4 Nationalité:
- 2.5 Date de naissance: 2.6 Lieu de naissance:
- 2.7 Sexe: F M
- 2.8 État civil: 2.9 Date et lieu événement:
(Si autre que célibataire, fournir copie de l'acte d'état civil)
- 2.10 Pièce d'identité: Passeport Autres:
 Numéro de la pièce d'identité: valable jusqu'au:
- 2.11 Adresse email: 2.12 Téléphone:

3. Adresse à l'étranger *(à préciser pour prolongation de visa)*

- 3.1 Rue: N°:
- 3.2 Code postal: 3.3 Localité: 3.4 Pays:

4. Adresse à Genève

- 4.1 Rue: N°:
- 4.2 Code postal: 4.3 Localité:
- 4.4 C/O Nom: Prénom:

5. Autres membres de la famille à inclure dans la demande *(Conjoint/Partenaire/enfants) - A préciser pour visa retour*

5.1 Nom(s)	5.2 Prénom(s)	5.3 Date de naissance	5.4 Sexe
.....	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
.....	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
.....	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
.....	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M

6. Motifs de la demande pour un visa de retour

- 6.1 Le visa est demandé pour une durée de:
- 6.2 Lieu(x) ou pays de destination / nombre de voyage(s) / Motif(s) / Observations:

7. Motifs de la demande pour une prolongation de visa


- 7.1 Date d'arrivée dans l'espace Schengen:
- 7.2 Durée et motif de la prolongation:

Lieu/Date: Signature:
(Bénéficiaire ou représentant légal)

Cadre réservé à l'administration

#Quittance:
 Collaborateur:
 Observations:

INSTRUCTIONS à l'usage des utilisateurs du formulaire V

Formalités	<p>Les demandes de prolongation sont à déposer en principe 14 jours ouvrables avant l'échéance du visa. Une prolongation de visa ne peut être accordée qu'à titre exceptionnel. Dans tous les cas, la décision de l'office demeure réservée.</p> <p>Les demandes de visa de retour sont exclusivement réservées aux résidents étrangers dont le titre de séjour est en cours d'instruction auprès de l'office.</p> <p>Toute demande de visa de retour ou de prolongation est soumise à émolument.</p>
Procédure	<p>La demande doit être déposée <u>personnellement</u> (la présence physique des personnes concernées est indispensable):</p>  <p>Aux guichets de l'office cantonal de la population et des migrations.</p>
Pièces justificatives	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Formulaire V dûment complété, daté et signé <input checked="" type="checkbox"/> Passeport en cours de validité
Pièces complémentaires	<p>Pour toute demande de prolongation de visa:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Preuve des moyens financiers ou, cas échéant, de ceux du garant à Genève (attestation de salaire ou 3 dernières fiches de salaire); <input checked="" type="checkbox"/> Copie couleur de la pièce d'identité du garant, cas échéant. <p><u>En cas de traitement médical urgent</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Certificat médical précisant la nature de l'affection soignée, le type de traitement suivi/ envisagé, la durée prévue, la possibilité de voyager, ainsi que les possibilités de thérapie dans le pays de résidence; <input checked="" type="checkbox"/> Attestation de couverture des frais médicaux délivrée par l'institution où est soigné le patient. <p><u>En cas de voyage d'affaires à Genève</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Lettre explicative de l'entreprise avec laquelle des négociations sont en cours précisant la nature des entretiens, leur durée prévue, ainsi que la raison pour laquelle ils se prolongent au-delà de la durée du visa accordé par notre représentation diplomatique à l'étranger. <p>L'office se réserve le droit d'exiger la présentation de pièces complémentaires en fonction du motif et de la nature de la demande qui est déposée.</p>
<p>Tout enfant mineur doit être accompagné par l'un de ses parents ou représentant légal.</p>	
<p>Toute demande de visa nécessite la présence physique des personnes concernées.</p>	